



Bruxelles, le 8 mai 2024

CM 2885/24
PTS A

LISTE PROVISOIRE DES POINTS "A"

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Agriculture et pêche)

Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles

27 mai 2024

Les points suivants sont susceptibles de figurer sur la liste définitive des points "A"

Délibérations législatives

Santé

Règlement concernant les normes de qualité et de sécurité des substances d'origine humaine destinées à une application humaine
Adoption de l'acte législatif



Marché intérieur et industrie

Règlement relatif à l'établissement d'un cadre de mesures en vue de renforcer l'écosystème européen de la fabrication de produits de technologie "zéro net" (règlement pour une industrie "zéro net")
Adoption de l'acte législatif



Règlement établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits durables et abrogeant la directive 2009/125/CE
Adoption de l'acte législatif



Énergie

Règlement concernant la réduction des émissions de méthane dans le secteur de l'énergie
Adoption de l'acte législatif



Justice et affaires intérieures

Directive modifiant la directive 2011/36/UE concernant la prévention
de la traite des êtres humains et la lutte contre ce phénomène ainsi que
la protection des victimes
Adoption de l'acte législatif



-
- Première lecture
 - Sur la base d'une proposition de la Commission
-